

Genre du véhicule	Marque de fabrique	Type	Fiche d'homologation N°
Voiture de tourisme	CHEVROLET	Monza Towne Coupe Modèle 1HM27 (moteur U)	CH 0333 62
Constructeur	CHEVROLET MOTOR DIVISION of GENERAL MOTORS CORPORATION, Warren, Michigan (USA)		
Identification	"Monza 1HM27" et "CH 0333 62" sur la plaquette du constructeur "1M27U." devant le No du châssis		
Plaquette constr.	sous le capot du moteur, à droite, à l'intérieur de l'aile		
N° du châssis	à gauche, derrière pare-brise		
Ident. du moteur	"U" à gauche, à l'avant sur la culasse (frappé par l'importateur)		
Importateur princ.	GENERAL MOTORS SUISSE SA., Salzhausstrasse 21, 2501 Bienne		
Véhicule homologué	1M27U72 109372	Signes fixes dans code du type	1M27U. / 1HM27

Chassis	2	Nombre de roues	4
Nombre d'essieux	mécanique, assistance hydraulique		
Direction	automatique		
Transmission	3	Entraînement	AR
Nombre de vitesses	hydraulique, 2 circuits, AV=disques/AR=exp.interne		
Frein de service	avec assistance par dépression, sur toutes les roues, AR= limiteur, AV= soupape de dosage		
Frein auxiliaire	mécanique, à expansion interne, sur les roues AR		
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire		
Ralentisseur	par différence de pression; lampe-témoin combinée		
Contrôle 2 circ.			

Moteur	CHEVROLET	Type	V8-305 2bb1 (U)
Marque	V	Temps	4
Construction	B	Position	avant
Carburant	eau	Nombre cylindr.	8
Refrigidis.	94,89	Course	88,39
Alésage	4998	CV-impôt	25,45
Cylindrée	145 SAE-net	At/min	3800
Puissance en CV	73	dB/A	at/min 3800
Bruit	1 pot 460x250x145 mm		
Silencieux	PCF-15 *)		
Mesure des gaz	OCF, annexe 8, chiffres 3+4 = D		
Déparasitage			

Carrosserie	limousine		
Nombre de portes	2	Indic. vit.	km/h
Ceintures sécurité	SAE-J-4c **)	Rétroviseur	gauche+intérieur
Cale	Attelage		
Antivol	verrouillage de la direction		
Nombre de places	t. 4	av. 2	centre ar. 2
Dimensions	Int.	ext.	
Longueur		4516	Empattements 2464
Largeur		1670	
Hauteur		1305	Vole av. 1392 ar. 1361
Porte à faux	lat.		Voles av. - er -
	av.	909	er -
	ar.	1143	Braquage g. 11800 d. 11350
Distance volant - vers l'avant du véhicule			

Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	810	600	1410
Charge utile	85	195	280
Poids total	895	795	1690
Garantie fabr.	1812		
Dimens. pneus	185/70 SR 13	185/70 SR 13	variantes +)
Ply / bar	R / 2,3	R / 2,3	voir
Charge pour V max	960	960	remarques)
	180	180	
Garantie poids remorquable avec frein			1358
Garantie poids remorquable sans frein			454
Garantie poids de l'ensemble			
Poids remorquable testé			177
Vitesse maximale selon le constructeur			km/h
Vitesse maximale testée			km/h

Equipement	S)
Feux de route	HCR (E) H4
Feux de croisement	HCR (E) H4
Feux de position	SAE IP 76 GUIDE IH
Feux rouges	AIRST 77 GUIDE IH DOT
Feux stop	id.
Climoteurs	av SAE IPT6GUIDEIH; AP2 75 GUIDE voir feux rouges
Catadioptrés	av AV + AR ar SAE A-68 DOT
Feux de gabarit	av AR AP2 76 ar
Feux complément.	
Eclairage plaque	1 sous le couvercle du coffre
Essuie-glace	2 balais avec/pour lave-glace
Avertisseurs	DELCO REXY "F" ou d'autres modèles selon les fiches d'homologation

Indications pour le permis de circulation :

Genre du véhicule	Voiture de tourisme		
Marque et type	CHEVROLET Monza Tourne Coupe		
Homologation N°	CH	0333 62	
Carrosserie	limousine		
Places	total 4	avant 2	
Poids à vide	1410	Carburant B	
Charge utile	-	CV-impôt 25,45	
Poids total	1812	Cylindrée 4998	

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Mesure des gaz : la vignette ECE-15 se trouve à gauche, sur montant de porte.
- **) Ceintures de sécurité : position des sangles et accessibilité aux commandes contrôlées selon OCE, art. 23, al. 3bis.
- +) Variante de pneus :

BR 78 - 13 LR C	935 (1,8)	V-max. varie selon la marque, minimum 177 km/h
A 78 - 13 LR B	960 (2,2)	177 km/h
175 SR 13	950 (2,1)	180 km/h
195/70 SR 13	960 (2,0)	180 km/h
BR 70 -13 LR C	935 (1,8)	V-max. varie selon la marque, minimum 177 km/h

§) Modifications par l'importateur:

- les feux de gabarit AV doivent être débranchés, afin que les clignoteurs AV et AV latéraux puissent être synchronisés;
- les ampoules orange des feux de position/clignoteurs AV sont remplacées par des blanches;
- les phares SEALED BEAM d'origine sont remplacés par des HCR H4 (E);
- les ampoules d'origine des feux rouges/stop sont trop puissantes; doivent être remplacées par des 5/18 W (la puissance exigée des ampoules, lorsqu'elle diffère de celle d'origine, doit être marquée de manière durable et bien visible);
- les clignoteurs AR doivent être équipés d'ampoules de 15W;
- la sonde pour la mesure des gaz doit pouvoir être introduite dans l'orifice de l'échappement;
- le catalyseur, dans son état d'origine, peut rester sur le véhicule;
- l'extrémité du tuyau d'échappement est mené vers la gauche, jusqu'à maximum 45°;
- les catadioptrés d'origine non étanches; il en est monté 2 complémentaires SAE A-68 DOT

Studen, 16.11.76
Lieu et date de l'homologation

Homologation fédérale des types de véhicules

Voiture
de tourisme

C H E V R O L E T

Monza Towne Coupé
mod. 1HM27 / moteur U

CH 0333 62

F I C H E C O M P L E M E N T A I R E I

Complément du 14.02.77 à Studen - jak

Equipement au choix:

feux de route : SEALED BEAM 1A + 2A SAE H.. ou DOT
 croisement : SEALED BEAM 2A SAE H.. ou DOT
 position AV : SAE IP 75 GUIDE IH
clignoteurs AV : SAE IP 75 GUIDE IH.